



Rubrique: Inscriptions au registre du commerce

Sous-rubrique: Nouvelle inscription

Date de publication: SHAB - 24.10.2018

Numéro de publication: HR01-1004483384

Canton: VD

Entité de publication:

Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

Nouvelles entrées Ditta Display Sàrl, Ecublens (VD)

Ditta Display Sàrl
Chemin des Champs-Courbes 1
1024 Ecublens (VD)

Forme juridique: Société à responsabilité limitée (SARL)

IDE: CHE318368033

Siège: Ecublens (VD)

Objectif

la société a pour but l'agencement de magasins et la fourniture de matériel d'agencement et de décoration (pour but complet cf. statuts).

L'entité juridique mentionnée a été inscrite au registre du commerce et jouit de la capacité juridique.

Publication selon les art. 9 et 35 ORC.

Registre journalier no 18733 du 19.10.2018

Registre responsable: Registre du commerce du Canton de Vaud

Révision:

Renonciation à la révision

Ditta Display Sàrl, à Ecublens (VD), Chemin des Champs-Courbes 1, Z.I. Vallaire Est, 1024 Ecublens (VD), CHE-318.368.033. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts: 28 juin 2018. But: la société a pour but l'agencement de magasins et la fourniture de matériel d'agencement et de décoration (pour but complet cf. statuts). Obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: pour les détails, voir les statuts. Capital social: CHF 20'000. Apport en nature et reprise de biens selon contrat du 28 juin 2018: actifs (CHF 149'237.57) et passifs envers les tiers (CHF 56'335.74) de l'entreprise individuelle Ditta R Display, Racine (CHE-103.560.483), à Ecublens (VD), soit un actif net de CHF 92'901.83; en contrepartie, il est remis 20 parts de CHF 1'000, le solde de CHF 72'901.83 constituant une créance de l'apporteur contre la société. Associée-gérante avec signature individuelle: Racine Crestani Nathalie, de Langnau im Emmental, à Lausanne, avec 20 parts de CHF 1'000. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Communications aux associés: par courrier ou par courriel. Selon déclaration du 28 juin 2018, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte.